COOPER, ISAAC.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Socrates, Lapeyrouse et Monroe, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 120 pieds et forme l'encoignure des rues Franklin et Socrates.

CORBIN, RICHARD.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......36c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Public (Leesburg), touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme lot No. 41; le dit lot No. 41 mesure 40 pieds de face sur une profondeur de 126 pieds.

COX, ABRAHAM—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Public (Leesburg) touchant à l'habitation Trépagnier et mesurant 40 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds.

COURTNEY, PATRICK — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Peter, Olivier et Delaronde, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'îlet No. 31; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 57 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 103 et 111 pieds et forment l'encoignure des rues Villeré et Peter.

COYLE, WM. J.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Eliza, Poudre et Church, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. [illegible]; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 114 pieds.

COYNE, P. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Market et Eveline, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 114; le dit lot No. 3 mesure 29 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds.

COUNTY, THOMAS — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Franklin, Verret et Decatur, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 181; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur ... pieds de profondeur.

CULBERT, ANNE ET N. SMITH — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Socrates, Franklin, Monroe et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Socrates sur une profondeur de 128 pieds.

DARCY, PATRICK — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.... $3 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Eveline et Eliza, désignés comme lots Nos. 6, 7 et 8 de l'îlet No. 102; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 31 pieds de face à la rue Webster sur une profondeur de 122 pieds.

DAVIS, HESTER — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Verret, Newton et Homère, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 157; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Vallette sur 100 pieds de profondeur.

DAMES, WM. B. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$1 1[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Jackson, Pacifique et Homer, désignés comme lots Nos. 18 à 20 de l'îlet No. 145; les dits lots Nos. 18 à 20 mesurent 90 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 123 pieds.

DELILLE, VVE CAROLINE — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Bouny, Delaronde et Peter, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 8; le dit lot No. 21 mesure 31 pieds de face à la rue Seguin sur une profondeur de 160 pieds.

DESENBURG, MME D. E. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthelemy, Peter, Seguin et Alix, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 16; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Barthelemy sur une profondeur de 132 pieds.

DELILLE, MLLE J. O. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 78; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 124 pieds.

DeBOUCHEL, VICTOR ET O. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$3 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Elmire, Pacifique et Jackson, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 128; les dits lots No. 6 et 7 mesurent 55 pieds de face à la rue Market sur 120 pieds de profondeur.

DeBOUCHEL, VICTOR ET O. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face au Mississippi, connu comme Batture Camus, désigné comme lot No. 5, le dit lot No. 5 mesure 1 arpent.

DELILLE, ARMAND — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Franklin, Monroe et Jackson, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 1[illegible]; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Homer sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

DELILLE, SUC. ODILE — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Franklin, Monroe et Newton, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 155; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 64 pieds de face à la rue Homer sur une profondeur de 128 pieds; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Homer et Franklin.

DELILLE, SUC. ODILE — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Franklin, Monroe et Newton, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 155; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Homer sur une profondeur de 160 pieds.

DENNIS, R. ET W. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Madison, De Armas, Monroe et Newton, désigné comme le lot No. 22 de l'îlet No. 186; le dit lot mesure 60 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 128 pieds.

DIAMOND, JASPER—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......75c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Franklin, Monroe et De Armas, désignés comme les lots Nos. 2, 3 et 4 de l'îlet No. 187; les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 93 pieds de face à la rue Decatur sur un profondeur de 128 pieds.

DOWLING, JAMES—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.... $1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Vallette, Eveline et Eliza, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 94; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 57 pieds de face à la rue Olivier sur une profondeur de 90 pieds.

DUMONT, A.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Church, Poudre et Alix, désigné comme le lot No. 10 de l'îlet No. [illegible]; le dit lot No. 10 mesure [illegible] pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 120 pieds.

DUMONT, ANDRE — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........50c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Socrates, Ptolemy, Hancock et Valette, désigné comme un triangle de l'îlet No. 243.

DUMONT, ANDRE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$1 00
Un certain îlet et triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Magellan, Bringier et Valette, désigné comme l'îlet No. 242 et autres.

DUCONGE, F. P.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, propriété d'habitation touchant à Leesburg, désigné comme lot No. 30; le dit lot No. 30 mesure 1 arpent de face sur une profondeur de 40 arpents.

DWYER, MARTIN.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Barthélemy, Séguin et Alix, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 16; le dit lot No. 10 mesure 33 pieds de face à la rue Peter sur une profondeur de 128 pieds.

DARTER, MLLE R. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Monroe, Madison et Socrates, désigné comme lot No.— de l'îlet No. 218; le dit lot No. — mesure 20 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 4[illegible]0 pieds de profondeur. Le dit lot No. — forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Monroe.

EVANS, MME ANNA—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.... 25c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Verret, Newton et Homer, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 157; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 64 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 92 pieds.

EAMES, E. J. ET WM. SWEET.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à...........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Tunisburg, borné par le chemin Public, les rues Homer, Orléans et Odeon, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 1; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face au chemin Public sur une profondeur de 186 pieds.

EAMES, E. J. ET WM. SWEET.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Tunisburg, borné par le chemin Public, les rues Homer, Orléans et Odeon, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face au chemin Public sur une profondeur de 174 pieds.

EAMES, E. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné à Tunisburg par le chemin publique, les rues Homer, Orléans et Odeon, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 1; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face au chemin publique sur une profondeur de 141 pieds.

EAMES, E. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné à Tunisburg par le chemin public, les rues Homer, Orléans et Odeon, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face au chemin publique sur une profondeur de 136 pieds.

EAMES, E. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Tunisburg, borné par le chemin public, les rues Homer, Orléans et Odeon, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 1; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face au chemin public sur une profondeur de 123 pieds.

EVANS, VVE ED.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin publique, à Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 120 pieds de face au chemin publique sur une profondeur de 126 pieds.

EBERLE, MME C.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Olivier, Market, Verret et Eveline, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'îlet No. 118; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 100 pieds de profondeur, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 120 pieds.

EVERETTE, HENRIETTE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........$1 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, De Armas, Vallette et Decatur, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'îlet No. 190; les dits lots Nos. 12 à 15 mesurent 129 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à la rue Chesnut sur 138 pieds de profondeur, les lots Nos. 18 à 21 mesurent 129 pieds de face à la rue Chesnut sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 22 mesure 35 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 129 pieds; les dits lots Nos. 12 et 15 forment l'encoignure des rues Chesnut et De Armas, les dits lots Nos. 18 à 21 forment l'encoignure des rues Chesnut et Decatur.

EVERETTE, HARRIET—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à...........13c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues De Armas, Valette, Chesnut et Decatur, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 190; le dit lot No. 11 mesure 35 pieds de face à la rue De Armas sur 129 pieds de profondeur.

ENWEIGHT, MME HENRIETTE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Peter, Chesnut et Elmire, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 80; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur une profondeur de 126 pieds.

FREEMAN, EMILY J.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Bouny, Delaronde et Seguin, désignés comme lot No. 14 et la moitié du lot No. 15 de l'îlet No. [illegible]; les dits lots mesurent 46 pieds de face à la rue Peter sur une profondeur de 126 pieds.

FINNIGAN, MME ANNE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Alix, Peter et Poudre, désigné comme lot No. 16, le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Bouny sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 16 forme l'encoignure les rues Bouny et Alix.

FRIGERIO, LOUIS, JR. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Barthélemy, Peter et Delaronde, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 18; le dit lot No. 16 mesure 31 pieds de face à la rue Lavergne sur 128 pieds de profondeur.

FRIGERIO, LOUIS, JR. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........$8 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Lavergne, Peter et Delaronde, désignés comme lots 21 et 22 de l'îlet No. 18; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 63 pieds de face à la rue Barthélemy sur 128 pieds de profondeur.

FINNEGAN, SUC. MARIE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Patterson, Olivier et Valette, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 30, le dit lot No. 22 mesure [illegible] pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 97 pieds.

FITZHENRY, MARIE ET ALICE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Alix, Olivier et Valette, désigné comme lot No. 30 de l'îlet No. 32; le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Peter sur une profondeur de 113 pieds.

FITCH, JACOB.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Séguin, Eveline et Eliza, désignés comme une portion du lot No. 1 et du lot No. 2 de l'îlet No. 10; la dite portion mesure 64 pieds de face à la rue Bouny sur une profondeur de 78 pieds.

FINNEGAN, DAVID.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Chesnut, Eveline et Eliza, désigné comme le lot No. 19 de l'îlet No. 95; le dit lot No. 19 mesure 31 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 138 pieds.

FISHER, HENRI—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......40c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Orléans, Odeon et Decatur, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 4, à Tunisburg; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 62 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 132 pieds; les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Newton et Orléans.

FOX, DAVID R. ET AUTRES—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$7 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Patterson, Bouny et Rivière, désigné comme un lot de l'îlet No. 11. Le dit lot forme l'encoignure des rues Séguin et Patterson.

FOX, DAVID R. ET AUTRES—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........$8 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Séguin, Bouny et Rivière, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 11.

FOX, DAVID R. ET AUTRES—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Séguin, Barthélemy et Rivière, désigné comme lot No. 3 B de l'îlet No. 12.

FOX, JAMES A. ET AUTRES—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Patterson, Barthélemy et Rivière, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 12; le dit lot No. 1 mesure 223 pieds de face à la rue Séguin sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot forme l'encoignure des rues Séguin et Patterson.

FOLLETT, JNO. H.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$3 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Vallette, Olivier, Peter et Alix, désignés comme la moitié des lots Nos. 29, 28 et 24 de l'îlet No. 32 et mesurent 56 pieds de face à la rue Vallette sur une profondeur de 123 pieds.

FOREY, G. C.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$2 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thayer, Atlantique, Peter et Pacifique, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 47, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 54 pieds de face à la rue Thayer sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Thayer et Atlantique.

FOREY, G. C.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Thayer, Peter et Pacifique, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 47; le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds.

FORESTER, ALBERT—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$7 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Publique, propriété touchant à Leesburg, désignés comme un quart chaque des lots Nos. 24 et 25, et mesure trois quarts d'arpents de face au chemin publique sur une profondeur de 40 arpents.

FUCHS, CHAS.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........37c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Jackson, Madison et Jefferson, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 152; le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Homer sur une profondeur de 128 pieds. Le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Homer et Jackson.

GASPER, VALENTINE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à. 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin publique, Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot No 58, et mesure 40 de face au chemin publique sur une profondeur de 160 pieds.

GRAHAM, CHARLES—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe, sur une profondeur de 160 pieds. Le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Monroe et Franklin.

GRACIENETTE PIERRE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 10
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Tunisburg, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Newton, Londres et Decatur, désignés comme les lots Nos. 1 à 7 de l'îlet No. 5, les dits lots Nos. 1 à 7 mesurent 188 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 115 pieds.

GRACIENNETTE, PIERRE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans à Tunisburg, dans l'îlet borné par les rues Londres, Newton, Orléans et Decatur, désignés comme ½ chaque des lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 5, les dits lots mesurent 29 pieds de face à la rue Londres sur une profondeur de 115 pieds.

GRACIENNETTE, PIERRE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......13c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Tunisburg, dans l'îlet borné par les rues Londres, Newton, Orléans et Decatur, désignés comme à du lot No. 14 et à du lot No. 15 de l'îlet No. 5. Les dits lots mesurent pieds de face à la rue Londres sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$1 12
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Tunisburg, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Orléans et Londres, désignés comme portion des lots Nos. 20 et 21 à 25 de l'îlet No. 5; les dits lots mesurent 151 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 115 pieds.

GRACIENNETTE, PIERRE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$1 13
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Newton, Decatur et Londres, à Tunisburg, désignés comme les lots Nos. 26 à 30 de l'îlet No. 5.

GRACIENNETTE, PIERRE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Orléans, DeArmas et Londres, à Tunisburg, désignés comme lots Nos. 1 à 6 et la moitié du lot No. 7 de l'îlet No. 6, les dits lots mesurent 188 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 115 pieds. Les dits lots forment l'encoignure des rues Decatur et Orléans.

GRACIENNETTE, PIERRE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......10c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Londres, Orléans, DeArmas et Decatur, à Tunisburg, désignés comme moitié du lot No. 12 et moitié du lot No. 13 de l'îlet No. —; les dits lots mesurent 29 pieds de face à la rue Londres sur une profondeur de 115 pieds.

GRACIENNETTE, PIERRE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........$1 25
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues DeArmas, Orléans, Londres et Decatur, à Tunisburg, désignés comme moitié du lot 20 à 30 de l'îlet No. 6; la moitié du lot No. 20 et les lots Nos. 21 à 25 mesurent 150 pieds de face à la rue DeArmas sur 115 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 26 à 30 mesurent 115 pieds de face à la rue Orléans sur 115 pieds de profondeur.

GREEN, HENRI No. 3.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........37c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Monroe, Franklin et Decatur, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 182; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 128 pieds.

GENERES, L. F.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$15 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin Public, propriété touchant à Leesburg, désignée comme une portion du lot No. 36, la dite portion mesure 10½ arpents de face sur une profondeur de 40 arpents.

GILROY, EDOUARD.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Poudre, Bouny et Eliza, désigné comme le lot No. 1 de l'îlet No. 86, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur une profondeur de 128 pieds.

GERARD, ETIENNE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et Newton, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 182, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Decatur et Monroe.

GERARD, ETIENNE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..... 37c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Decatur, Franklin et Newton, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 182; le dit lot No. 8 mesure 12[illegible] pieds de face.

GILLEN, PAT No. 2—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......13c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme un lot de l'îlet No. 208.

GROSARD, HENRI—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Peter, Poudre et Bouny, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 3, le dit lot No. 16 mesure 31 pieds de face à la rue Delaronde sur 127 pieds de profondeur.

GORMLEY, MME WILHELMINE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 25
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Franklin, Monroe et De Armas, désignés comme lots Nos. 12 à 14 de l'îlet No. 214; les dits lots Nos. 12 à 14 mesurent 90 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 120 pieds de profondeur.

GORMLEY, MME WILHELMINE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Lapeyrouse, Monroe et De Armas, désignés comme les lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 214; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 64 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 120 pieds.

GROETA, MLLE ANNE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$1 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier et Lawrence, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 274; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 12[illegible] pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

GUNINSON, A. CO. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Bouny, Poudre et Eliza, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 86; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Alix sur une profondeur de 128 pieds.

GUILLAUME, CLEMENT — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Jackson et Market, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'îlet No. 129; les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 60 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 124 pieds.

COMPAGNIE DES BATEAUX REMORQUEURS DU PORT — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$2 75
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Villeré, Levee et Delaronde, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'îlet No. 2, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 63 pieds de face à la rue Bouny sur une profondeur de 135 pieds, le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues Bouny et Villeré.

COMPAGNIE DES BATEAUX REMORQUEURS DU PORT — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Delaronde, Poudre et Rivière, désigné comme un lot de l'îlet No. 4; le dit lot mesure 63 pieds de face à la rue Peter sur une profondeur de 56 pieds.

HATTERS, GEO. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$2 25
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Delaronde, Peter et Barthélemy, désigné comme un demi du lot No. 24 de l'îlet No. 15, le dit demi-lot mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur une profondeur de 185 pieds.

HASSAM, MME THOS.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Deux certains demis lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Delaronde, Peter et Barthélemy, désignés comme une moitié de chacun des lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 18 et mesurent 63 pieds de face à la rue Lavergne sur une profondeur de 63 pieds.

HARVEY, JOSEPH.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$32 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thayer, Verret, Peter et Atlantique, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'îlet No. 50; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 140 pieds de face à la rue Thayer sur une profondeur de 120 pieds.

HARTLETT, MME HONORA.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Eliza, Alix et Barthélemy, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 84, le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur une profondeur de 132 pieds, le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues Séguin et Eliza.

HATHAWAY, MME DIANE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Market, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 123; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 1[illegible] pieds et forme l'encoignure des rues Jackson et Monroe.

HARDING, SUC. THOMAS — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Homer, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 150; le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 127 pieds.

HANNERTY, MME C.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 153, le dit lot No. 10 mesure 64 pieds de face à la rue Homer sur une profondeur de 128 pieds.

HARRISON, AUGUSTINE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Verret, Decatur et Franklin, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 181. Les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 63 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Newton et Verret.

HARRISON, WILLIAM — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........62c
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Madison, Decatur et Newton, désignée comme une moitié du lot No. 3 de l'îlet No. 184; la dite moitié du lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

HAYWOOD, ROBERT—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Jefferson, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 216, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Madison sur 151 pieds de profondeur.

HARRY, BEN—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........63c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magellan, Franklin et Monroe, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 280, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur une profondeur de 125 pieds.

HALTERSON, BENDER ET Co.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à...........$1 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Madison, Homer et Newton, désignée comme une portion du lot No. 11 de l'îlet No. 154, et mesure 56 par 30 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 60 pieds.

HESTKOS, VICTOR.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.... 38c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Madison, Jefferson et Market, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 121, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 179 par 54 pieds, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Madison et Jackson.

HERTZ, FILS—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin Publique, touchant à Leesburg, désigné comme lot No. 26, le dit lot No. 26 mesure 1 arpent de face sur une profondeur de 40 arpents.

HIRAM, DOCIA — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........ [illegible]
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Madison, Homer et Jefferson, désignée comme un demi du lot No. 10 de l'îlet No. 152.

HILL, MAC—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........62c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, les cyprières en haut et en bas par la propriété de T. Camus, désigné comme une portion du lot No. [illegible].

HOWLEY, JOHN—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$2 50
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Delaronde, Peter et Barthélemy, désignée comme la moitié du lot No. [illegible] de l'îlet No. [illegible]; [illegible] pieds de face à la rue Seguin sur une profondeur de 13[illegible] pieds.

HOWLEY, JNO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Alix, Valette et [illegible], désigné comme lot No. 1 [illegible]; le dit lot No. 1 mesure [illegible] pieds de face à la rue Peter sur 126 pieds de profondeur.

HOWE, THOMAS—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Alix, Valette et Chesnut, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. [illegible]; le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 120 pieds.

HOLLAND, MME JANE L.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........$2 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Eliza, Vallette et [illegible], désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'îlet No. 9[illegible], les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots forment l'encoignure des rues Chesnut et Eliza.

HOOKE, MME LUCY—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Eliza, Elmire et [illegible], désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. [illegible]; le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 100 pieds.

HOOKE, MME LUCY — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.... [illegible]
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Chesnut, Elmire et Eveline, désignée comme une moitié du lot No. [illegible] de l'îlet No. 9[illegible] et mesure [illegible] pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 120 pieds.

HOWARD, A. L.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Market et Eveline, désignée comme une portion du lot No. 16 de l'îlet No. 111, et mesure le pied de face à la rue Elmire sur 137 pieds de profondeur.

HOWARD, A. L.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......50c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Market et [illegible], désignés comme les lots Nos. 11 à 15 de l'îlet No. [illegible]; les dits lots Nos. 11 à 15 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de [illegible] pieds.

HOWARD, C. ET C. WILLIAMS—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..............50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le chemin Publique à Leesburg, touchant l'habitation Trépagnier, désigné comme lot No. 18 Bis, le dit lot No. 18 mesure 40 pieds de face sur 160 pieds de profondeur.

HUGHES, MME JOSEPH — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Barthélemy, Peter et Verret, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 1[illegible]; le dit lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Alix sur une profondeur de 160 pieds.

HYPOLITE, FRANCIS — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à...... [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le chemin Publique à Leesburg, en haut l'habitation Trépagnier, désignés comme les lots [illegible].

IRWIN, JNO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues De Armas, Orléans et Odeon, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. [illegible]; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 32 pieds.

JACKSON, [illegible] — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Alix, Poudre et Bouny, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 6; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Peter sur une profondeur de 127 pieds.

JACKSON, WESTLEY — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Verret, Franklin et DeArmas, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 188; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 128 pieds.

JACKSON, ANDEE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face au chemin Public à Leesburg touchant l'habitation Trépagnier, désigné comme lot No. 56.

JONES, JAMES J.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.... 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Seguin, Verret et Eveline, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 92; le dit lot No. 3 mesure 33 pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 128 pieds.

JONES, THOS. H.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$2 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Peter, Valette et Alix, désignés comme lots No. 5 et le demi du lot No. 6 de l'îlet No. 32, les dits lots No. 5 et le demi du lot No. 6 mesurent 46 pieds de face à la rue Olivier sur une profondeur de 140 pieds.

JONES, THOS. H.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$4 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Verret, Market et Eveline, désignés comme lots Nos. [illegible] de l'îlet No. 112; les dits lots Nos. [illegible] mesurent chaque 29 pieds de face à la rue Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

JOHN, W. ELI A. PETERSON—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Madison, Monroe et Newton, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 183, le dit lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 127 pieds.

JOURDAN, ROBERT—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....75c
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Jefferson, Decatur et Newton, désignée comme la moitié du lot No. 9 de l'îlet No. 1[illegible]4 et mesure [illegible] pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 128 pieds.

JONES, WM. No. 2—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Lapeyrouse, Madison et Socrates, désigné comme un lot de l'îlet No. 217, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 152 pieds.

JOHNSON, CEZAR — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magellan, Franklin et Monroe, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 2[illegible]; le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Bringier sur de 1[illegible] pieds de profondeur.

JOHNSON, EDMOND—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public et les cyprières en haut et en bas par la propriété de T. Camus, désigné comme lot No. 54.

JOHNSON, MLLE VICTORIA—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à...........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Odeon, Decatur et Orléans, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 4, le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 132 pieds.

JONES, MME GUSTAVE.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........62c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin Public à Leesburg touchant l'habitation Trépagnier, désigné comme lot No. 10 [illegible], le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face au chemin Public sur une profondeur de 160 pieds.

JOHNSON, PERRY ET PEGGY—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......38c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin Public, à Leesburg touchant l'habitation Trépagnier, désigné comme lot No. 14, le dit lot No. 14 mesure 40 pieds de face au chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

JOHNSON, VOLTAIRE — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à............37c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Raccourci, propriété vendue par Dr. P. R. Puisson, désigné comme lot No. 11, le dit lot No. 11 mesure 40 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

KNAPPE, HENRY — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Bouny, Villeré et Séguin, désigné comme le lot No. 28 de l'îlet No. 9, le dit lot No. 28 mesure 60 pieds de face à la rue Delaronde sur 120 pieds de profondeur.

KELTON, MME MARIE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$2 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Peter, Delaronde et Séguin, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 15, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 132 pieds.

KELTON, MME D. E.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Séguin, Alix et Barthélemy, désigné comme le lot No. [illegible] lot No. 10, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Peter sur une profondeur de 126 pieds.

KEAN, PATRICK — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Newton, Atlantique et Homer, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 161, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur [illegible] pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Pacifique et Newton.

KELLY, CHARLES—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le chemin Public à Leesburg, touchant l'habitation Trépagnier, désigné comme lot No. 43, le dit lot No. 43 mesure 40 pieds de face sur une profondeur de 126 pieds.

KING, ROB.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans au Raccourci, propriété vendue par Dr. P. R. Puisson, désigné comme lot No. 16; le dit lot No. 16 mesure 80 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

LANDRY, VVE ELIAS — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$7 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Bouny, Delaronde et Séguin, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 9, le dit lot No. 4 mesure [illegible] pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 9[illegible] pieds.

LANGE, JOHANNA.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Vallette, Eliza et Alix, désigné comme lot No. [illegible] de l'îlet No. 89, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds.

LACEY, MME A. S.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à...$1 13
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Valette, Homer et Jackson, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'îlet No. 147, les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 96 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds.

LACEY, MME A. S. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Valette, Chesnut et Jackson, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 147, et mesure 35 pieds de face à la rue Homer sur une profondeur de 120 pieds.

LACEY, MME A. S. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$3 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Homer, Elmire et Newton, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'îlet No. 150; les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent 128 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Chesnut sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues Chesnut et Homer.

LACEY, MME A. S. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Chesnut, Elmire et Newton, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 150, le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Homer sur une profondeur de 128 pieds.

LANDRY, MME SIMON — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........$2 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Verret, Valette, Homer et Newton, désignés comme un demi du lot No. 10 et le lot No. 11 de l'îlet No. 157; les dits lots mesurent 32 pieds de face à la rue Verret sur une profondeur de 100 pieds.

LAUREL, JACKSON—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Lapeyrouse, Madison et Socrates, désigné comme un lot de l'îlet No. 217, le dit lot mesure 80 pieds de face à la rue Jefferson sur 380 pieds de profondeur.

LANKEAN, HENRI ALEX.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 75
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Raccourci, propriété vendue par le Dr P. R. Puisson, désigné comme lot No. 1 et mesurant 80 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

LEGRAS, ROSEMOND ET ALS.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........$3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Seguin, Villeré et Bouny, désigné comme le lot No. 15 de l'îlet No. 9, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Delaronde sur 65 pieds de profondeur.

LEGRAS, ROSEMOND — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........$3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Eliza, Atlantique et Alix, désigné comme le lot No. 13 de l'îlet No. 77, le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur 1[illegible] pieds de profondeur.

LENOIR, HYPOLITE—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Delaronde, Villeré et Lavergne, désigné comme le lot No. 13 de l'îlet No. 18, le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 120 pieds.

LEWIS, JNO. W.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Homer, Monroe et Newton, désignés comme lots Nos. [illegible] et 4 de l'îlet No. 1[illegible]4, les dits lots Nos. [illegible] et 4 mesurent 30 pieds de face à la rue Madison sur 90 pieds de profondeur.

LECARPENTIER, CHAS.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme un lot de l'îlet No. 208.

LECARPENTIER — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....62c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme un lot de l'îlet No. 208.

LEWIS, WILLIAM—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magellan, Vallette, Sheppard et la ligne de Jefferson, désigné comme l'îlet No. 305.

LEE, THOMAS—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........25c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin public à Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désignée comme une partie du lot No. 18, la dite partie du lot No. 18 mesure 40 pieds de face sur une profondeur de 160 pieds.

LEWIS, SALOMON—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..... 38c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendue, deuxième division, désignée comme partie du lot No. 28, la dite partie du lot No. 28 mesure 60 pieds de face à la rue Bellegarde sur [illegible] pieds de profondeur, et forme l'encoignure des rues Bellegarde et Church.

LEWIS, WM.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à........13c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Monroe, Lapeyrouse et Socrates, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 218, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 135 pieds.

MAXWELL, MME JNO. F.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Eliza, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 97, le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 120 pieds.

MANNING, MICHAEL — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Verret, Vallette et Jackson, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 125; le dit lot No. 1 mesure 34 pieds de face à la rue Market sur 120 pieds de profondeur.

MADISON, MARIE ET L. EDWARD—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........$1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Public à Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désignés comme lots Nos. 27 et 28.

MESNER, GASPER—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Alix, Seguin et Peter, désigné comme lot No. 16 de l'îlet 16, le dit lot No. 16 mesure 31 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de 122 pieds.

MEESNER, GASPER.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Verret, Franklin et Newton, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 181, les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 72 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 128 pieds.

MEANS, MME ELLEN—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Poudre, Market et Church, désignés comme deux lots de l'îlet No. 89, les dits lots mesurent 90 pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 90 pieds.

MERQUIE, MME H.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$1 00
Un demi d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Jefferson, Madison et Homer, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'îlet No. 153; le dit demi du lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur une profondeur de 128 pieds.

MERRICK, THORNTON.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 219, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds.

MICHELL, LEOPOLD. — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Seguin, Bouny et Villeré, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'îlet No. 9; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 63 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 67 pieds.

MILLER, SAMUEL—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.... 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Eliza, Poudre et Church, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 89; le dit lot No. 2 mesure 41 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de [illegible] pieds, et forme l'encoignure des rues Market et Eliza.

MITCHELL, JAMES No. 2—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Eliza, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 97; le dit lot No. 9 mesure [illegible] pieds de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds.

MITCHELL, JAMES—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$4 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Market, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 114, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent chaque 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

MICHEL, MARIE No. 2—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lapeyrouse, Monroe, Franklin et Socrates, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 23 mesure 40 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 128 pieds.

MILLER, WASHINGTON—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à..........25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Public à Leesburg, touchant l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot No. 51.

MILLER, DAVID—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le chemin Public à Leesburg, touchant à l'habitation Trépagnier, désigné comme le lot No. 52.

MONIHAN, MME M.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 73, le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Webster sur une profondeur de 125 pieds.

MOSELY, NANNIE F.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Eveline, Eliza et Verret, désigné comme le lot No. 14 de l'îlet No. 92, le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Seguin sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

MAUNIER, LAZARD—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Vallette, Chesnut et Homer, désigné comme le lot No. 22 de l'îlet No. 147, le dit lot No. 22 mesure 35 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

MONIGER, EDWARD — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$3 38
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Franklin, Madison, Monroe et Bringier, désignés comme les îlets Nos. 275 et 276.

MORTAL, URIAH—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......$1 75
Portion de quatre certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans bornés par la rue Sheppard, la ligne de Jefferson et les rues Magellan et Vallette, désignée comme portion des îlets Nos. 302 à 305.

MORGAN, P. H.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terre de cyprière, la dite portion mesure 1½ arpents de face sur 40 arpents de profondeur.

MONSONA, MIGUEL—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à....$1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church sur la propriété vendu par R. Lacoste et restant non vendu, 2me division, désignés comme les lots Nos. 7 et 8, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 122 pieds de face à la rue Church sur 120 pieds de profondeur.

MURPHY, SUC. ROBT — Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.........$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Delaronde, Peter et Seguin, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 8, le dit lot No. 24 mesure 31 pieds de face à la rue Bouny sur une profondeur de 60 pieds.

MURPHY, MME M.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.....$1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Seguin, Eveline et Bouny, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 126, le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 100 pieds, le dit lot No. 8 mesure 48 pieds de face à la rue Market sur 118 pieds de profondeur, le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Market et Seguin.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à.......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Chesnut, Eveline et Eliza, désigné comme lot No. 30 de l'îlet No. 96, le dit lot No. 30 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 150 pieds de profondeur.

MONROE, J. & CO.—Taxe de 1881, troisième district de levée, montant à......75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Chesnut, Eveline et Elmire, désigné comme lot No. 27 de l'îlet No. 96, le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Eliza sur une profondeur de 126 pieds.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur, et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation, pour du comptant en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera reintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

P. L. BOUNY,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur,
Paroisse d'Orléans.